



Déclaration du SNUipp/FSU 61 sur la mobilité CAPD du 24 janvier 2018

Cette CAPD a pour ordre du jour l'examen des barèmes retenus des participants ornaux aux permutations. Encore une fois, le manque d'attractivité de l'Orne et la difficulté à en sortir apparaissent de manière claire au travers des chiffres : près de 160 demandes de sortie quand le Calvados n'en affiche que 44 par exemple alors que 301 personnes l'ont demandé en vœu 1 !

Comme nous l'avons déjà évoqué à maintes reprises, l'espoir de mobilité interdépartementale est extrêmement faible pour les enseignants de l'Orne du fait de la situation déficitaire de notre département et excédentaire des départements très sollicités (Calvados, Manche, départements bretons...). Le département de l'Orne compte parmi les derniers départements en termes de taux de satisfaction pour les rapprochements de conjoint.e. Cela s'est encore vérifié lors des dernières permutations nationales informatisées.

Ce phénomène est aussi accentué par les réformes des retraites successives qui contraignent à travailler plus longtemps avec des niveaux de pension diminués.

Il y aura certes encore de nombreux stagiaires nommés à la rentrée dans l'académie mais la répartition entre les départements n'est pas encore arrêtée. En effet, ce nombre important devrait avoir des conséquences sur la mobilité des personnels. Depuis plusieurs années, l'Orne absorbe un nombre de stagiaires plus important que ce qu'elle représente dans l'académie (encore faudrait-il qu'un certain nombre ne démissionne pas). Ceci a permis d'améliorer légèrement la mobilité interdépartementale au sein de l'académie. Pour l'instant, nous n'en avons vu les premiers effets que depuis 3 ans avec des ineats-exeats non compensés vers la Manche et le Calvados se comptant sur les doigts de la main. Nous parlons déjà depuis cinq ans d'immobilité, nous souhaitons vraiment que cela change. Depuis 20 ans, le nombre d'ornais souhaitant permuer a explosé : 82 en 1999, 118 en 2004, 150 en 2010 et 187 en 2015 et encore 160 en 2018. Et pourtant, les capacités d'accueil dans le Calvados sont moins bonnes. Par exemple, 16 collègues entraient dans le Calvados en 2004 et seulement 3 en 2014 et en 2017. 9 collègues sollicitent un rapprochement de conjoint depuis 5 ans ou plus ou encore qu'une collègue célibataire enregistre sa 19^{ème} participation aux permutations.

De nombreux collègues vivent amèrement leur situation. Il nous semble que nombre d'entre eux se sont déjà beaucoup investis dans l'Orne et qu'il est temps pour eux de pouvoir partir afin de voir leur famille réunie tant pour leur intérêt personnel que pour leur investissement professionnel. Ces collègues sont obligés de louer un logement supplémentaire au détriment de leur vie de famille et leur porte-feuilles ou de parcourir un nombre conséquent de kilomètres quotidiennement les exposant beaucoup aux accidents de la route et à une fatigue accrue multipliant les arrêts de travail.

Nous vous espérons sensible à cette problématique propre à l'Orne et espérons que plus de 17 collègues pourront rejoindre leur conjoint.e contrairement à l'an dernier.